



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 novembre 2017

L'an deux mille dix-sept et le vingt et un du mois de novembre à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Madame Elisabeth ALLEMANY, 1ère adjointe.**

Présents : Mme Elisabeth ALLEMANY, M. Gérard ROUBIO, M. René MIRALLES, Mme Monique BONET, M. Thierry SARDA, M. Francis BOPP, Mme Marie-Hélène HERNANDEZ, Mme Nicole EININGER, Mme Sandra ROSSELL, Mme Jennifer POIX, M. Claude BUSTO, Mme Georgette LAURENT, M. Michel PLANCADE, M. Robert SUBIAS

Excusés : M. Jean-Jacques CAMEL (procuration à Mme Elisabeth ALLEMANY), Mme Monique GRESSIER (procuration à Mme Monique BONET), M. Alain POUMES (procuration à Mme Marie-Hélène HERNANDEZ), Mme Josette SABATA (procuration à M. René MIRALLES), M. Sébastien ROSSI (procuration à Mme Sandra ROSSELL)

Monsieur Gérard ROUBIO désigné conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, remplit les fonctions de Secrétaire.

Madame Elisabeth ALLEMANY présente le projet du procès verbal du Conseil Municipal du 2 octobre 2017, qui est adopté à l'unanimité.

LOGEMENT SOCIAL :

Une motion de soutien au « logement social » est proposée au vote afin de retirer l'article 52.

Vote : Accord à l'unanimité

AVENANT SYADEN :

Les travaux de renforcement BT Rue de la République sur poste Moulin sont achevés. Le SYADEN, suite à des modifications de coût sollicite une modification de la convention par avenant ; une délibération sera prise à cet effet.

Vote : Accord à l'unanimité.

TOTAL FESTUM :

La commune reprend à son compte pour 2018 la manifestation « TOTAL FESTUM » et sollicite une subvention à la Région Occitanie.

Une participation de la commune sera sollicitée pour un montant de 1 800 €.

Vote : Accord à l'unanimité.

CONTRAT ARCHITECTE :

Un devis pour une mission diagnostic a été demandé à M. CATHALA, Architecte, pour l'ancienne maison communale face à la Mairie pour un montant de 22 000 € comprenant un relevé, une analyse structurelle, une esquisse d'aménagement et une pré-estimation des travaux.

Vote : Accord à l'unanimité

REORGANISATION LOCAL FINANCES PUBLIQUES :

La Perception de CAPENDU ferme au public fin Décembre et les locaux seront restitués à la commune au 31/01/2018 vide de meubles. Des travaux d'accessibilité sont à prévoir dans l'éventualité où les pièces du rez-de-chaussée seraient occupées par la mairie et au 1^{er} étage, le logement de fonction sera mis en location.

ZONE ACTIVITE COMMERCIALE :

Plusieurs enseignes commerciales pourraient s'installer face à Intermarché, telle est l'information délivrée par le promoteur, le même que celui qui réalise actuellement la zone à l'entrée de CARCASSONNE.

ELABORATION PAPPH :

La commune s'engage à réaliser un P.A.P.P.H avec l'accompagnement de la Communauté d'Agglo de CARCASSONNE. Ainsi, des financements seraient obtenus et une participation de la commune soit 10 % du montant total sera sollicitée.

Vote : Accord à l'unanimité.

AD'AP DES SERVICES DE CARCASSONNE AGGLO :

Un arrêt de bus a été identifié par la Communauté d'Agglo près du Collège de l'Alaric. Leur service ADAP sollicite l'aménagement de cet arrêt. Devant l'incompréhension des membres du Conseil Municipal, cette décision est ajournée.

CONVENTION RECONDUCTION SERVICE ADS DE CARCASSONNE AGGLO :

Une délibération de renouvellement de l'adhésion au service d'instruction du droit des sols avec CARCASSONNE AGGLO doit être actée.

Vote : Accord à l'unanimité.

ADHESION 4 NOUVELLES COMMUNES S.I.C. :

Quatre nouvelles communes viennent d'adhérer au S.I.C (Communes de Sallèles-Cabardès, Trassanel, Villegly, et Villarzel-Cabardès), une délibération doit acter notre accord à ces nouvelles adhésions.

Vote : Accord à l'unanimité.

BORNAGE POURGASO : Une délibération d'alignement est nécessaire pour les parcelles C 427 et C 428, à la demande de l'établissement Foncier Régional afin de définir les limites du futur lotissement.

Vote : Accord à l'unanimité.

VIREMENTS DE CREDITS : Budget des transports ;

Virement de crédit de 3 000 € du chapitre 022 au 011.

Budget Général : Virement de crédit de 8 300 € du compte 022 au compte 64168

Vote : Accord à l'unanimité.

P.L.U. : Mme ALLEMANY, 1^{ère} Adjointe, informe l'assemblée de l'avancée de l'étude du P.L.U. et précise que le PADD (plan d'aménagement et de développement durable) sera présenté lors d'une prochaine séance du Conseil Municipal.

Séance levée à 19 h 00

Le secrétaire de séance,

**Elisabeth ALLEMANY,
1^{ère} adjointe au maire**